

FSU CGT
Territoriaux du Mans

Le Mans, 03 juin 2015

A l'attention de Monsieur Le Sénateur Maire,

Objet : Préavis de Grève/Service Petite Enfance

Monsieur Le Sénateur Maire,

Nous vous avons interpellé suite à une Assemblée Générale de l'Intersyndicale, à l'initiative de la FSU et de la CGT le 07/04/2015 où étaient représentés les personnels des multi-accueils et crèches familiales : puéricultrices, directrices, adjointes EJES et infirmières, auxiliaires de puériculture, agents techniques et assistantes maternelles.

Les réponses du 23 Avril et 27 mai 2015 de l'adjoint au Maire, Délégué au Personnel, ne correspondent pas totalement à l'urgence en besoin de remplacement de personnel aux orientations ainsi qu'à la revalorisation des contrats des ASMAT.

Le renvoi à un temps d'échange début Septembre 2015 ne répond pas à l'attente des agents. Nous demandons toujours un CTP sur ce secteur.

De plus, notre intervention en ouverture du conseil municipal du 28 mai, rappelant l'ensemble des difficultés rencontrées, aurait dû permettre une proposition de rencontre rapide sur ce secteur en souffrance.

C'est pourquoi, les syndicats FSU-CGT des Territoriaux Le Mans déposent un préavis de l'ensemble du personnel du service enfance-petite-enfance, secteur crèches du 8 juin 2015 au 26 Juin 2015.

Souhaitant que ce préavis soit l'occasion d'aboutir à un accord sur ce sujet, nous nous tenons à votre disposition pour tout échange

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour l'Intersyndicale FSU CGT,
Le Secrétaire général

Philippe Brasseur

Copie à : Mme Sévère, 1^{ère} adjointe à l'Enfance,
M. Delpech, élu aux Ressources Humaines,
Mme Guédon, Directrice de l'Action éducative et des Sports,
M. Simonet, responsable du service Enfance Petite Enfance.